

Financement des programmes établis

train d'étudier, c'était un ordre de priorités. C'est vrai. Nous savons bien, au sein de notre parti, qu'en période d'austérité, on ne peut dépenser sans compter. Il faut procéder par ordre d'importance. Le gouvernement l'a fait à sa façon. Il a pensé à Canadair en lui accordant quelques centaines de millions de dollars, à de Havilland, à Maislin, voire en remplissant ce tonneau des Danaïdes qu'est l'aéroport de Mirabel et c'est ainsi qu'il s'est donné son ordre de priorités. Mais il n'a pas pensé à l'enseignement postsecondaire. Pour épargner 118 millions de dollars au cours de l'exercice actuel et 260 millions en 1984-1985, le gouvernement est prêt à compromettre l'avenir de nos jeunes et celui d'autres personnes qui travaillent actuellement, mais qui auraient besoin de cours de formation ou de perfectionnement.

Mais avant d'aller plus loin sur ce chapitre, monsieur le Président, voyons ce qu'il en est actuellement de l'enseignement supérieur. Le député de Mississauga-Sud a abordé cet aspect, ainsi que le député de New Westminster-Coquitlam. Il faut essayer de comprendre que si les crédits créés pour les établissements postsecondaires ont baissé de plus de 20 p. 100 depuis 10 ans, par contre le nombre de leurs élèves ne cesse d'augmenter. En taux annuel, la progression est presque de 4 p. 100. Elle s'est même accélérée, depuis le début en 1981 de la récession, car beaucoup d'étudiants sont retournés à l'université et au collège communautaire pour poursuivre leurs études.

Et pourquoi poursuivre leurs études? Parce que sur le marché du travail il n'y a pas de place pour eux. Le chômage actuel a un impact majeur sur les universités. Le nombre de leurs étudiants de premier cycle à temps complet a augmenté d'environ 5 p. 100 par rapport à l'an dernier, dans l'ensemble du pays. Au même titre, les collèges communautaires et les écoles d'enseignement technique ont dû faire face à une augmentation de plus de 7 p. 100 des élèves cette année sur l'ensemble du territoire, tellement avait augmenté le nombre des jeunes qui s'y inscrivent. Une récente étude effectuée pour l'Institut de recherches sur la politique économique par le pr David Foot démontre qu'on peut bien s'attendre à ce que le nombre total d'admissions dans les universités canadiennes augmente de 6.6 p. 100 au cours des quatre prochaines années. M. Foot signale dans son étude qu'il faudra, bien sûr, y affecter davantage et non moins de fonds dans l'avenir. C'est essentiel, monsieur le Président, si nous voulons préserver la qualité de l'enseignement. Pourtant, le gouvernement continue de réduire les subventions à l'enseignement postsecondaire, et ce, même si le jour même où ce projet de loi a été présenté, soit le 25 janvier 1984, le secrétaire d'État a dit, comme on peut le lire dans la Hansard à la page 720:

... le gouvernement canadien a assumé totalement la responsabilité qui est la sienne de contribuer pour une large part au financement de l'enseignement postsecondaire dans le pays.

Le secrétaire d'État parle de contribuer pour une large part au financement de l'enseignement postsecondaire, alors que le ministre d'État (Finances) présente un projet de loi pour le réduire. Voilà un exemple frappant des paroles trompeuses du gouvernement. Il faut s'y attendre, je suppose, en l'an 1984 de George Orwell!

M. McGrath: C'est également l'année du rat.

Mlle MacDonald: Mon collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), signale à propos que c'est également

l'année du rat. Je sais que beaucoup de Canadiens se considèrent comme des souris dont le gouvernement ne fait qu'une bouchée.

L'enseignement relève exclusivement des provinces, soit, mais il importe que le gouvernement fédéral se serve de ses ressources financières et de son influence pour garantir le meilleur régime d'enseignement possible. Ce n'est pas ce que nous constatons aujourd'hui, et la situation ne s'améliorera pas si on continue d'imposer des limites comme on le fait avec ce projet de loi. Vraisemblablement, ces limites feront augmenter les frais de scolarité. Mentionnons, par exemple, l'augmentation prévue des frais de scolarité de 33 p. 100 en Colombie-Britannique ou de 25 p. 100 en Saskatchewan. Ce sont les conséquences inévitables de projets de loi comme celui à l'étude. Ce qui me paraît évident, à écouter le discours prononcé ce matin par le ministre, c'est que le gouvernement, qui a perdu tout contact avec la réalité, ne semble pas prendre conscience de la crise croissante qui sévit dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens. Il ne semble pas être au courant de ce qui s'y passe.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples concrets, monsieur le Président, pour vous donner une idée des torts que les coupures de crédits font à ces établissements scolaires, à une époque où le nombre d'inscriptions va croissant. Prenons l'Université Queen's, que je connais bien puisque je viens de la circonscription de Kingston et les Îles. Le volume des achats effectués par la bibliothèque de l'université a diminué de moitié au cours des dix dernières années. Il y a dix ans, la bibliothèque achetait chaque année 19,000 revues et 50,000 ouvrages, elle n'en achète plus aujourd'hui que 7,000 et 24,000 respectivement. Dans les laboratoires de sciences, la plupart du matériel est démodé, mais faute de crédits, on ne peut pas le remplacer par les modèles modernes et onéreux actuellement en service dans le secteur privé et dont les jeunes ont besoin à des fins pédagogiques. On ne peut même plus voir aux choses simples comme l'entretien régulier des universités, des immeubles et des installations. Selon certaines évaluations, on effectue moins de la moitié de l'entretien normal, simplement parce qu'il n'y a pas assez d'argent.

Ce qui est le plus révélateur, cependant, c'est l'augmentation du nombre d'étudiants par enseignant depuis dix ans. En Ontario, en 1973, la proportion était de 14 à un. A l'heure actuelle, elle est de 20 à un. Parce qu'ils sont incapables d'embaucher suffisamment de personnel pour parer à l'augmentation du nombre d'étudiants, les collèges et les universités doivent faire des classes plus grandes, ce qui affaiblit bien entendu l'élément essentiel de l'enseignement que représentent les contacts et les consultations directs entre étudiants et enseignants. A ce point de vue, il est bien évident que les étudiants souffrent de la hausse des frais de scolarité et de la réduction des services. La qualité de l'enseignement qu'ils reçoivent ne peut faire autrement que baisser. Cela a des conséquences graves, non seulement pour les étudiants et les universités, mais aussi pour l'ensemble du pays parce que nous en venons à manquer de bons laboratoires et de bibliothèques et que le niveau des rémunérations est plus faible dans le milieu universitaire que dans le secteur privé ou la Fonction publique. A cause de la limitation des services de soutien comme les services de photocopie et d'ordinateurs, les universités ont de plus en plus de difficulté à attirer de bons étudiants vers leurs programmes d'études supérieures.